

Assistance à la définition des besoins fonctionnels de l'Unité territoriale d'exploitation du Fossat (route de Foix, 09130)

Dans le cadre de sa représentation territoriale, le SMDEA09 dispose d'unités territoriales d'exploitation qui interviennent sur l'ensemble de ses compétences sur un périmètre déterminé.

A ce titre, elles disposent sur site d'espaces relatifs à :

- Vestiaire et douches des agents d'exploitation
- Salle de prise de service (salle de réunion)
- Bureaux administratifs et archives
- Espaces mutualisés de reprographie
- Stockage pièces d'exploitation « magasin »
- Stockage matériels d'exploitation « équipements »
- Remisage véhicules & fluide/matériel
- Accueil du public au besoin
- Salle de pause/espace de restauration
- Stockage produits d'exploitation (chlore solide, javel)
- Commodités
- Salle serveur informatique

L'UTE Arize-Lèze-Volvestre située dans la Commune du Fossat doit, pour répondre aux enjeux de couverture du service public, faire l'objet de travaux redéfinissant les espaces internes de son bâtiment.

A cette fin, le SMDEA09 souhaite pouvoir :

- Définir un programme global permettant d'apporter une réponse aux besoins fonctionnels
- Chiffrer et phaser ce dernier.

Aussi, le SMDEA09 souhaite disposer d'une étude de faisabilité et d'un programme technique détaillé (PTD).

L'UTE du Fossat comprend une quinzaine d'agents techniques et un agent administratif. Lieu central sur le territoire, l'UTE est un point de départ des interventions techniques, y compris les astreintes, dans les domaines de l'eau et l'assainissement. Il accueille à la marge du public.

Le besoin de procéder à des travaux d'aménagement est accru du fait du renforcement en cours des effectifs sur le site. C'est pour répondre, dans les meilleurs délais, aux besoins actuels et à moyen terme que s'inscrit la présente consultation.

Le SMDEA09 souhaite s'entourer d'un prestataire qualifié qui l'accompagnera afin de réaliser les deux phases suivantes.

Phase 1 : Etude de faisabilité

Mission 1-1 définition des besoins fonctionnels par type d'usage.

En fonction des lignes directrices qui lui sont précisées en début de mission lors d'une réunion de lancement, le prestataire définira les attendus et besoins par type d'usage et d'espaces. Il intégrera les normes telles que notamment ERP, PMR, code du travail, hygiène et sécurité. Il chiffrera les besoins en m2 nécessaires à ces fonctions. Il identifiera les différentes contraintes et opportunités quant à leur implantation future et lui être connexes. Il précisera globalement les acquisitions mobilières nécessaires si le matériel existant est non utilisable.

Pour les espaces alloués aux collaborateurs (douche/vestiaire), il convient, dans la projection, de prévoir l'accueil d'équipes mixtes et de disposer d'un équipement PMR.

Pour réaliser cette mission, le prestataire proposera dans son mémoire les modalités de recueil des informations et sa méthodologie pour réaliser cette première phase. Cette première partie de la mission sera restituée par écrit dans un document de synthèse.

Pour réaliser cet état des lieux, il aura un interlocuteur dédié, le Responsable de centre, qui pourra répondre sur l'ensemble des typologies d'usage. La partie « Magasin » et « SI » pourront être renseignés spécifiquement par des les collaborateurs en charge de leur développement.

Ce document sera adressé aux référents du SMDEA09 pour validation.
Le prestataire reprendra le cas échéant le document de synthèse fort de ces précisions.

Sur la base de ce document finalisé, sera conduite la mission 1-2.

Mission 1-2 : Elaboration de trois scénarios type

Sur la base du travail réalisé en phase 1, le prestataire réalisera 3 scénarios qui pourraient avoir les finalités suivantes ; loisir lui sera laissé en fonction des attendus validés en mission 1-1 d'orienter les 3 scénarios.

Scénario 1 : Optimisation des opportunités actuelles pour répondre aux besoins fonctionnels Scénario « a minima » et le plus économique, cette proposition s'appuie sur les opportunités actuelles afin de limiter les coûts. Tout en répondant aux différents besoins, les surfaces sont optimisées au regard des frais de fonctionnement qu'elles engendrent. Aussi, les transferts, aménagements des différentes fonctions ne sont décidés que si nécessaire et qu'ils permettent une réponse à moindre coût (illustration : l'accueil actuel est déplacé sur un site ne nécessitant ni rampe, ni ascenseur ; la proposition serait faite uniquement car elle serait moins coûteuse).

Scénario 2 : Scénario optimisé

Dans cette proposition, l'ensemble des besoins sont pleinement couverts et répondent aux attentes des différents utilisateurs. Ils ont toutefois été définis avec mesure et la définition des solutions apportées en réponse s'est également inscrite dans ce cadre.

Des mutualisations entre les espaces ont été réalisées (ex : partie public et professionnel).
L'optimisation des coûts et des surfaces est prise en compte.

Scénario 3 : scénario « vitrine »

Répondant aux attentes des différentes fonctions, le scénario dépasse cette approche pour proposer une vision attractive de chacune d'entre elles par tous. Tout en étant soucieux des frais de fonctionnement, chaque partie est conçue pour maximiser ses atouts.

Modalités communes aux scénarios :

Les scénarios partagent le souci de la bonne gestion des deniers publics. A ce titre, les préconisations intègrent la nécessaire optimisation des surfaces et les conséquences quant aux frais de fonctionnement.

Les scénarios définissent au sein d'un plan général du site (réalisé en phase 1) le positionnement des différents espaces. Ils précisent en annexe un coût prévisionnel d'aménagement par espaces en distinguant l'enveloppe travaux et celle relative à l'aménagement.

Ils précisent dans le phasage le cas échéant les incompatibilités de réalisation qui devront être prises en compte lorsque le syndicat définira, notamment à l'appui de la présente mission, le programme de travaux.

La présentation s'effectuera lors d'une réunion de restitution sur le site du Fossat où seront arbitrées les orientations à retenir pour la phase 2.

Phase 2 Réalisation du programme technique détaillé

Suite aux travaux de la phase 1, le prestataire réalisera un programme technique détaillé (PTD) selon les règles d'art.

Celui-ci prendra la forme d'annexes techniques pouvant être utilement et facilement incrémenter dans un dossier de consultation des entreprises (DCE) au titre de la définition des besoins techniques.

A ce titre, outre la présentation des besoins par salle, il distinguera les besoins par corps de métier afin de faciliter la rédaction des différents lots du projet.

Modalités de présentation de l'offre

Les prestataires intéressés sont invités à transmettre par courriel à m.vollot@smdea09.fr leur proposition commerciale comprenant :

- L'offre de prix global et forfaitaire
- Le nombre de jours alloués à la mission en précisant le nombre de jours sur site et le nombre d'échanges en visioconférence.
- Sa méthodologie d'intervention
- Les experts qui seront en charge d'exercer directement cette mission en précisant leurs références et compétences
- Ses références sur des missions analogues
- Le calendrier d'intervention en semaine à compter de la date de notification (date prévisionnelle de notification 26/04/22)

Les critères de l'attribution seront :

- Prix : 60%
- Technique : 30%
- Délai de réalisation : 10%

Cette proposition devra être transmise avant le : **22/04/2022 à 12h**